

1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1 - Identification de la zone humide

Nom de la zone : Zone humide du Triangle de Terre-Nue

Autre nom :

Code hydrographique : 73CPNS1087

Nom du grand ensemble : Le lac du Bourget de la
Leysse à la Sierre **Code :** V130

Localisation de la zone humide :

Coordonnées Lambert II: X 876916.9858 Y 2077783.235

Altitude moyenne (m) : 231

Remarques :

1.2 - Auteur de la fiche

Organisme : CORA Savoie

Coordonnées : 04 79 75 88 91

Date d'établissement de la fiche : 01/10/2004

Remarques :

1.4 - Principales références bibliographiques

2 - DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE ET DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

2.1 - Critères de délimitation de la zone humide

Critères utilisés :

- présence ou absence d'une végétation hygrophile
- occupation des terres (limite entre les espaces naturels et les milieux anthropisés)

Contacts :

Remarques :

3 -DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT ET DE LA ZONE HUMIDE

3.1 - Bassin versant de la zone humide

3.2 - Présentation de la zone humide et de ses milieux

Superficie de la zone humide (ha) : 20.454393134787

Longueur d'une zone humide bordant un cours d'eau (km) : 2333.64620064226

Types de milieux Corine Biotope

EAUX DORMANTES

PRAIRIES HUMIDES EUTROPHES
BOIS MARECAGEUX A AULNE, SAULE ET PIMENT ROYAL
ROSELIERES
BAS-MARAIS ALCALINS
FOSES ET PETITS CANAUX

4 - FONCTIONS ECOLOGIQUES, VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES, INTERET PATRIMONIAL

4.1 - Fonctions hydrobiologiques

Critère FONCTIONS DE REGULATION HYDRAULIQUE

Justification

Critère soutien naturel d'étiage (alimentation des nappes phréatiques; émergence des nappes phréatiques; recharge et protection des nappes phréatiques)

Justification

Critère fonctions d'épuration (rétention de sédiments et de produits toxiques; recyclage et stockage de matière en suspension; régulation des cycles trophiques par exportation de matière organique; influence sur les cycles du carbone et de l'azote)

Justification

4.2 - Fonctions biologiques

Critère FONCTION D'HABITAT POUR LES POPULATIONS ANIMALES OU VEGETALES

Justification

Critère connexions biologiques (continuité avec d'autres milieux naturels), zone d'échanges, zone de passages, corridor écologique (faune, flore)

Justification

4.3 - Valeurs socio-économiques

Critère production biologique (pâturage; fauche; sylviculture; aquaculture; pêche; chasse)

Justification

Critère intérêt paysager

Justification

4.4 - Intêret patrimonial

Critère HABITATS

Justification

Critère insectes

Justification Présence d'Odonates : Aeschne mixte et Agrion délicat

Critère amphibiens

Justification Présence de la Grenouille agile et du Sonneur à ventre jaune

Critère reptiles

Justification Présence de la Cistude d'Europe

Critère oiseaux

Justification Présence du Faucon hobereau et du Harle bièvre

Critère phanérogames

Justification Présence de : Euhorbe des marais, Gesse des marais, Laïche paradoxale, Orchis des marais, Pédiculaire des marais et Sénéçon des marais

5 - STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

5.1 - Autres inventaires

RAMSAR : 00019

Inventaire préliminaire Natura 2000 : FR8201771

ZICO : ra13

Znieff 2ème génération : 73040004

Site de l'observatoire national des zones humides : FR71300103

Autres inventaires : ZNIEFF 2e génération Type I n° 73040004 Etangs, marais et prairies du sud du lac du Bourget - ZNIEFF 2e génération Type II n° 7304 ENSEMBLE FONCTIONNEL LAC DU BOURGET ET SES ANNEXES - ZNIEFF 1ère génération Type 1 n° 7307-2604 MARAIS DES BLACHES ET DU VIVIERS, POINTE SUD DU LAC - ZNIEFF 1ère génération Type 2 n° 7307 LAC DU BOURGET, MARAIS DE LAVOURS, CHAUTAGNE, ILES DU RHONE

5.2 Principaux statuts de protection

Statut Terrain acquis par le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres

Remarque

Statut Site inscrit selon la loi de 1930

Remarque SI427 - Lac du Bourget et ses abords

Statut Arrêté Préfectoral de protection de Biotope

Remarque APPB22 - RIVES SUD DU LAC DU BOURGET

Statut Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)

Remarque FR8212004 - ZONES HUMIDES ET FORETS ALLUVIALES DE L'ENSEMBLE LAC DU BOURGET-CHAUTAGNE-RHONE (ZPS 13)

Statut Zone de la Convention de RAMSAR (zones humides)

Remarque RAM02 - LAC DU BOURGET - MARAIS DE CHAUTAGNE

6 - EVALUATION GENERALE DU SITE

6.1 -Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats...)

Mosaïque de milieux et d'habitats en constante évolution.
Site abritant de nombreuses espèces protégées.